



La culture est l'affaire de la culture

La culture est l'expression multicolore d'une société diverse. Depuis toujours, l'être humain a été le moteur des activités culturelles. Donc, la culture est avant tout le résultat d'une initiative privée. Une culture subventionnée par l'Etat risque en permanence d'être influencée par l'air du temps ou les préférences des bureaucrates de la culture au lieu de créer des valeurs durables qui dépassent l'actualité quotidienne. La politique culturelle étatique peut donc tout au plus compléter l'offre privée et elle doit être fédéraliste.

Non à une culture imposée par l'Etat

Plus la culture étatique s'étend, plus la culture populaire vécue disparaît. La promotion culturelle de l'Etat permet trop souvent aux décideurs politiques de soutenir la forme de culture qui convient le mieux à leur politique. Cela représente un risque important de favoritisme et de tricherie. Ou alors la politique culturelle fonctionne comme un arrosoir en soutenant tout et n'importe quoi. La culture est de toute manière avant tout une affaire de goût. C'est dire que l'Etat n'y a pas sa place.

Plus d'argent, plus de dépendance

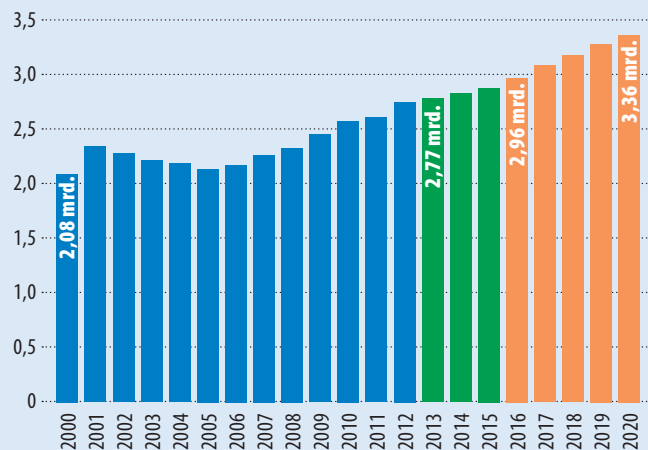
Le dernier message culturel du Conseil fédéral donne une idée assez exacte de l'esprit centralisateur et étatiste qui continuera d'animer la promotion culturelle de la Confédération. Les dépenses fédérales à ce titre devraient dépasser un milliard de francs. Cette croissance attisera les convoitises et revendications à l'égard de l'Etat et créera de nouvelles dépendances. La Confédération vise même une «politique culturelle nationale». Elle veut harmoniser les politiques culturelles des villes et des cantons pour donner plus de «profil» à la politique d'encouragement à tous les niveaux. Cela signifie aussi l'uniformisation et la centralisation de la promotion culturelle.

Halte à la bureaucratie culturelle UE

Les bureaucrates fédéraux de la culture cherchent aujourd'hui même à se raccrocher au monstre bureaucratique «Europe Créative» mis en place par l'UE. Il s'agit d'un projet de prestige pondu par la bureaucratie bruxelloise et coûtant des milliards. Le but est de soutenir financièrement dans toute l'Europe 250'000 artistes, 2000 cinémas, 800 films et 4500 traductions de livres. Cette politique de soutien centralisatrice constitue le sommet de la culture d'Etat. La facture devra être réglée par les contribuables qui, en contrepartie, ne profiteront guère d'offres culturelles supplémentaires. Cela fait longtemps que la bureaucratie culturelle tourne toute seule. Elle n'a plus besoin du public.

Développement des dépenses pour la culture entre 2000 et 2020

(Confédération, cantons, communes) en milliards de francs



- Dépenses actuelles pour la culture selon l'Office fédéral de la statistique
- Dépenses pour la culture avec une croissance annuelle moyenne des dépenses de 1,54% selon le message sur la politique culturelle 2012 – 2015
- Avec une croissance annuelle moyenne des dépenses de 3,4% selon le message sur la politique culturelle 2016 – 2020

L'initiative individuelle crée la vraie culture

Pour l'UDC, la culture n'est en principe l'affaire ni de la Confédération, ni des cantons, ni des communes. La culture est l'affaire de la culture. Le rôle de l'Etat ne peut être que subsidiaire, complétant l'initiative individuelle et la promotion culturelle privée. Accorder un soutien public à un projet signifie toujours discriminer un autre projet. Voilà pourquoi l'UDC se bat,

d'une part, contre le gonflement de la bureaucratie culturelle et, d'autre part, contre les mesures d'encouragement partiales à motivation idéologique qui marquent la politique culturelle actuelle.

Culture vécue égale diversité

Par culture, on entend d'une manière générale tout ce que les êtres humains produisent par leurs actions. Pour durer, la culture a besoin d'être entretenue. Un Etat libéral et fédéraliste a l'obligation de créer un climat spirituel assurant la diversité culturelle. La politique culturelle actuelle prend malheureusement le chemin inverse. Une politique culturelle utile ne doit pas viser l'uniformité, mais au contraire encourager la diversité. Voilà pourquoi la politique culturelle de la Suisse doit répondre aux struc-

tures fédéralistes et décentralisées de notre pays. En cas de promotion culturelle publique, celle-ci serait l'affaire des cantons et des communes, et non pas de la Confédération.

Encourager l'initiative privée

Le mécénat privé et le sponsoring se prêtent beaucoup mieux à l'encouragement d'une culture diverse. Diversité, concurrence, initiative individuelle et passion, voilà les valeurs dont vit la culture. La culture n'est pas étrangère à l'économie de marché, aux lois de l'offre et de la demande. La concurrence des idées doit aussi jouer dans la culture. Une production qui n'intéresse pas le public n'a guère d'utilité. Le succès commercial revient à la culture qui plaît au public. La culture étatique fausse cette concurrence et elle soutient des projets à motivation idéologique et politique. Preuve en est que la culture populaire ne bénéficie guère du soutien de l'Etat. Elle vit du volontariat et des contributions de personnes individuelles, d'associations ou de fondations.

La culture favorise la cohésion

Dans la culture, la volonté à l'effort et la joie sont des éléments fédérateurs. C'est exactement ce dont notre société a besoin. Théâtres et orchestres amateurs, sociétés de chant, sociétés de musique, groupes folkloriques jusqu'aux formations de Guggenmusik et aux groupes de rock – tous ces milieux ne visent pas en premier lieu les éloges des critiques artistiques, mais recherchent ce qui fait l'âme de la culture, c'est-à-dire la joie de créer quelque chose en commun pour se faire plaisir à soi-même et au public. Cette forme de culture n'a pas besoin de subventions; elle a besoin de reconnaissance et de conditions équitables. Nous abordons là le noyau de notre culture de milice. C'est à juste titre que les nombreuses et diverses associations de Suisse – un phénomène presque unique au monde – passent pour être des écoles de démocratie en assumant des responsabilités individuelles et collectives avec une participation démocratique. C'est cela qu'il faut soutenir.



La Compagnia Rossini lors d'un de ses quelque 100 concerts annuels.

POSITIONS

L'UDC

- exige une politique culturelle qui respecte le principe de la subsidiarité, car la Confédération doit se contenter de compléter l'action des cantons et des communes;
- veut que la politique culturelle se limite strictement aux tâches essentielles;
- s'engage à ce que la bureaucratie culturelle boursoufflée et répartie entre plusieurs départements soit rationalisée conformément au mandat constitutionnel; le potentiel d'économie annuel de près d'un demi-milliard de francs dépensés pour une promotion culturelle en partie douteuse doit être exploité;
- exige que l'on cesse de soutenir la culture selon le principe de l'arrosoir;
- refuse la poursuite de la centralisation de la politique culturelle dans le cadre d'une dite «politique culturelle nationale»;
- demande un soutien culturel ciblé et des avantages fiscaux massifs – par exemple, l'exemption fiscale des fondations culturelles et dons privés – ainsi qu'un assouplissement des conditions pour la constitution de fondations;
- s'engage pour la culture populaire dans des associations et des structures privées, une culture qui ne dépend pas de l'Etat, mais qui se développe au niveau local et national grâce à l'initiative individuelle et sous la responsabilité individuelle de citoyens pour les citoyens;

POSITIONS

L'UDC

- exige que la culture suisse traditionnelle soit privilégiée par rapport aux projets de prestige internationaux qui passent au-dessus des têtes des citoyennes et des citoyens;
- s'oppose à la participation à des programmes culturels UE qui gaspillent l'argent des contribuables sans aucun intérêt pour les citoyens et l'économie.

AVANTAGES +

Les avantages que m'apporte cette politique:

- ✓ comme personne intéressée à la culture, une offre diverse au lieu de l'uniformité;
- ✓ comme artiste, plus de liberté et de protection contre l'influence de l'Etat et la monopolisation;
- ✓ comme musicien amateur ou acteur amateur, les mêmes possibilités dans la concurrence culturelle.